



KIWANIS CLUB

TUBIZE - RY TERNEL

K.I. 16967 E.F. 1590

Organisation 27/05/2004 – Remise de charte 09/10/2004

Clubs parrains : Wavre et Bruxelles Europe

Division Brabant Sud – District Belgium / Luxembourg

Kiwanis International European Federation

Exercice	Président	Secrétaire	Restaurant (2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis à 20h00)
2005-2006	Alain CATRY Avenue des abeilles 32 1410 Waterloo 0475 26 44 76	Claude LECLERCQ Chemin Bruyère du Mazy 20 1460 Ittre 067 64 73 31	Relais du Marquis Rue de la Planchette 18 1460 Ittre 067 64 71 71

Kiwanigramme N°37

12^e réunion de l'exercice

23 mars 2006

taux de présence 100/12 89%	Réunion				Cumul				100/12
	P	E	A	HC	P	E	A	HC	
Membres actifs									
1 ADANT Guy	1				10	2		2	83
2 ANCIAUX Thierry	1				11	1		1	92
3 ARNOULD Jacques	1				11	1		1	92
4 AVAUX Thierry		1			10	2		3	83
5 BONNET Thierry	1				10	2		1	83
6 CATRY Alain	1				10	2		2	83
7 DE BIE Stan	1				11	1		1	92
8 DEBAENE Eric	1				9	3		2	75
9 DERASSE Albert	1				10	2		1	83
10 DEROYERE Ronald	1				9	3		1	75
11 DUBOIS Jean	1				10	2		1	83
12 GUERMANT Claude	1				10	2		2	83
13 LECLERCQ Claude		1			11	1		3	92
14 LEFEBVRE Bernard	1			1	6	6		5	50
15 LOGE Benoît	1				8	4		1	67
16 MARCHESINI Jacques	1				9	3		1	75
17 MERTENS Robert	1				11	1		8	92
18 SZTENCEL Serge	1				10	2		3	83
Totaux	16	2	0	1	176	40	0	39	81
Candidat									

Visite hors club (1)

12/03/2006 Ottignies Cœur de Ville Bernard Lefebvre à la Foire aux fromages

Menu : La Loempia Maison au ris de veau et curry
La Paupiette de bœuf farcie aux morilles, chicon poêlé, galette de pdt au cerfeuil
La dacquoise aux graines de sésame et sa crème au chocolat
Café
Vins sélection maison

Réservation ou empêchement: Thierry ANCIAUX au 02 355 35 80 (en journée, sauf le lundi)

Kiwanigramme n°37.

Saluons la présence des dames: Régine Adant, Christiane Anciaux, Pascale Debaene, Edith Debie, Agnès Derasse, Claudine Guermant, Marie-Thérèse Lefebvre, Annick Logé, Nicole Marchesini, Patricia Marchesini et Carla Mertens.

Visiteurs : Luc Maes, conférencier, et son épouse Maryse.
Mme Gisèle Maes.

Carnet rose: pas d'arrosage ce soir (comme aurait dit notre secrétaire excusé ce soir car parti se ressourcer en ...Suisse).

Jean Dubois: 'A tous ceux nés avant 1940'

Sommes – nous des survivants, des rescapés? Nous sommes en effet nés avant la télévision, la pénicilline, les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo, et avant la pilule. Nous étions avant les radars, les cartes de crédit, le rayon laser, la bombe atomique, le stylo à bille, la climatisation et avant que l'homme ne marche sur la lune...

Pour nous, un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était un parasite et une souris une nourriture pour chats. Les paraboles se trouvaient dans la bible et non sur les toits. Un site était un point de vue panoramique, l'herbe était pour les vaches et une cassette servait à ranger les bijoux. Un téléphone cellulaire aurait été installé dans un pénitencier et un gay était quelqu'un qui faisait rire... Pas étonnant que nous soyons fiers d'avoir pu sauter le fossé entre nous et la génération d'aujourd'hui. (*Extraits tirés d'un texte de Jeannine Franchomme-Saut*).

Nos prochaines réunions

Le 13.04.06 Réunion sans conférencier

Le 27.04.06 Réunion commune avec le KC Nivelles BW chez nous.

Activités chez nos amis

Le 06.05.06 KC Ottignies CDV : Soirée Gospel

Le 25.06.06 KC Wavre – Ferme de la Bilande – 10è Beef Party- rens.010.61.83.15 et 02.687.98.09
La ferme de la Bilande se trouve à 1300 Wavre ,chaussée de Lasne 1.

Kwg reçus

Wavre, Centre Mlz Trois Vallées, Brussels Link, Bruxelles Union, Grez-Doiceau, Ottignies Cœur de Ville, Villers la Ville, Bruxelles Europe.

Conférencier: Luc Maes nous parle de '**La cour d'assises**'

Celui qui fut président de cour d'assises pendant quatre ans nous en explique le fonctionnement ainsi que les possibilités de réformes dans un avenir plus ou moins proche. Dommage qu'il n'ait pas évoqué plus de souvenirs personnels voire d'anecdotes mais peut-être est-ce là un sujet tabou pour une matière aussi sensible?

Il y a 11 cours d'assises en Belgique qui siègent par session, donc par affaire que ce soit un crime, un délit politique, un délit de presse, de racisme ou de xénophobie. Ex: Les amants diaboliques, le VB et certain membre du FN.
Un crime est défini par la loi comme un fait passible de 'peine criminelle' qui va de 5 ans à la perpétuité.

La cour est composée de professionnels (président et deux assesseurs) et de 12 jurés sans oublier les jurés suppléants (de 1 à 12). Ces jurés, choisis après tirage au sort, sont des juges à part entière dès qu'ils ont prêté serment et ce pour la durée de la session. Principales qualités du juré: indépendant, non influençable, impartial et discret (sinon, gare au risque de récusation).

Le président dirige les débats (qui peuvent être publics ou à huis clos) et rédige les questions sur la culpabilité.
Il dispose d'un pouvoir discrétionnaire ce qui lui permet de compléter le dossier en demandant des devoirs supplémentaires.

Il y a encore le greffier qui acte les incidents (mais pas ce qui est dit au cours des débats) et rédige les arrêts ainsi que l'avocat général qui représente la société.

La procédure est entièrement orale (avec notes écrites) et le dossier écrit ne sera remis au jury que lors de la délibération.

Kiwanigramme n°37.

Le ministère public rédige l'acte d'accusation et doit prouver la culpabilité de l'accusé, les parties civiles défendent les intérêts de la victime et doivent aussi prouver la culpabilité de l'accusé.

Ce dernier peut se taire et mentir. Le doute lui profite toujours.

La séquence des débats en bref: Lecture de l'acte d'accusation, interrogatoire de l'accusé, audition des témoins et experts, intervention des parties (ministère public, défense, parties civiles), délibération, verdict de culpabilité ou d'acquittement, arrêt.

Le débat sur la culpabilité (jurés uniquement) est non motivé. Le débat sur la peine (jurés et magistrats) est motivé.

Rarissime: il peut arriver que la cour considère que le jury se trompe et renvoie le dossier pour un second examen par un autre jury.

La décision de la cour est sans appel. Il peut y avoir cassation si la procédure n'a pas été respectée avec renvoi devant une autre cour d'assises.

Quelles réformes en vue? Limiter le champ de compétence, modifier le nombre et la composition du jury (âge), rendre la récusation moins facile, permettre l'accès au dossier écrit dès le début, possibilité de faire appel.

Pour quand? Pas avant plusieurs années. Mais pas question de supprimer l'institution car le public y est toujours attaché.

Et tout cela raconté avec le sourire.

Bonne lecture, Bernard Lefebvre secrétaire ff.